

LASNE NATURE VOUS INFORME

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR L'ASBL "LASNE NATURE" • RUE D'OTTIGNIES 6 • 1380 LASNE
TELEPHONES: 633 38 16 - 633 10 48 - 633 41 93 - 633 30 24 • BANQUE: 001-2326233-55 DE LASNE NATURE ASBL

SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 1991 • N° 7 • Editeur responsable: Y. DELAIN - 11 rue de Cercoux - 1380 Lasne

11 AOUT 1991

UNE PROMENADE MEMORABLE

Tous ceux qui l'ont manquée le regretteront longtemps encore!.....

Nous étions en effet invités ce jour -là par Alain et Yves Limaugue à visiter la propriété familiale délimitée par le mur d'enceinte de l'Abbaye d'Aywiers.

En préambule, nous avons convié Mme Jacqueline Vandervelden qui dirige le Centre de Revalidation des Oiseaux de La Hulpe, à lâcher des bords de la Lasne, non loin des bois, quelques-uns de ses pensionnaires, élevés, revalidés par elle et qui lui avaient été confiés quelques semaines ou quelques mois plus tôt. C'est ainsi qu'elle apporta, bagués, afin de les suivre éventuellement dans leur vie future, 2 moyens-ducs, 2 chouettes-hulottes et 2 faucons -crécerelle. Nous avons pu les admirer, les photographier, les filmer avant leur envol tandis que leur protectrice nous donnait quantité de renseignements sur leurs moeurs, leur histoire...leur devenir.

C'était merveille que de les voir prendre leur envol et, de quelques coups d'ailes majestueux, se diriger vers ces bois, que plusieurs de ces rapaces découvraient pour la première fois, puisqu'ils avaient été recueillis comme oisillons. Ce furent-là des minutes de joie et d'intense émotion. Merci Mme Vandervelden.

Puis, messieurs Yves et Alain Limaugue nous entraînaient vers l'ancien bief de la Lasne, riche en plantes et fleurs rares, avant de nous faire pénétrer dans la



Dans les mains de Madame Vandervelden, un moyen-duc prêt à l'envol

propriété proprement dite par la Porte de Grâce, la troisième porte bien moins connue que les autres puisqu'elle est située en propriété privée, enfouie dans les bois Yves Limaugue, en historien d'Art, nous conta l'histoire de cette abbaye (classée) fondée en XIIIème siècle par les Cisterciennes. Les deux frères nous firent ensuite l'honneur de ces prés, jardins aux belles perspectives, coins secrets, pièces d'eau, jardin des simples créé par les religieuses, et toujours présent, parterres de fleurs, de légumes, arbres fruitiers, arbres séculaires ou récemment plantés pour prendre la relève des foudroyés ou morts de vieillesse.

C'est à regret que nous nous sommes arrachés à ces lieux enchanteurs. Qu'Yves Limaugue qui nous proposa cette découverte, que son frère Alain qui lui emboîta le pas soient ici très chaleureusement remerciés.

DÉFENSE DE LA NATURE ET BRADERIE

Sous la tente dressée le 20 avril dernier, place d'Azay-le-Rideau lors de la journée de l'environnement, notre stand connut une belle affluence, mais ceux qui pénétraient en ce lieu étaient en majorité des visiteurs déjà convaincus de l'importance de la défense de notre environnement.

A la braderie de Lasne, par contre, nous étions au coeur de la cité comme le 20 avril, mais ceux avec lesquels nous engagions le dialogue étaient des habitants de notre village passant là comme ils passeraient n'importe où, sans a priori.

Nous avons pu constater combien notre a.s.b.l. commençait à être connue, elle et

son bulletin. Nous avons bavardé avec les passants, répondu à leurs questions, établi de nombreux contacts, recruté des membres, tout en vendant livres, affiches nature, nichoirs etc...

Une action que nous devons répéter chaque fois que la chose sera possible.

LASNE NATURE ne peut vivre et se développer qu'avec votre soutien
NOTRE BULLETIN ne peut vivre et se développer que grâce à vous
VERSEZ VOTRE COTISATION ANNUELLE (minimum 200 f.)
au compte 001-2326233-55
de LASNE NATURE a.s.b.l.
1380 LASNE.

Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation pour 1991

AGENDA

SEPTEMBRE

JEUDI 5 - 20h. Réunion Centre Sportif de Lasne: Groupe de DEFENSE DES SENTIERS. • **DIMANCHE 8** - 12ème Foire aux Potirons. Toute la journée à Tourinnes-St-Lambert. • **DIMANCHE 15** - Promenade LASNE NATURE sous la conduite de M.Sackenprez. R.V. 9 h. entrée du château, ch.de La Hulpe. Promenade dans le parc, puis vers Gaillemarde, visite centre horticole original (+ 7 km a/r.) • **DIMANCHE 22** - Journée Nationale de la Protection de la Nature à ARCHENNES (Grez-Doiceau) près de Wavre sur le thème : Zones de protection Spéciale pour l'Avifaune Européenne (voir article pour tous détails) • **JEUDI 26** - à 20 h. Centre Sportif de Maransart: Réunion mensuelle de LASNE NATURE.

OCTOBRE

JEUDI 3 - à 20 h Centre Sportif de Lasne. Réunion Importants (bilan 3 ans activité) du Groupe Défense des Sentiers. • **SAMEDI 5** - Pécot (Archennes) Journée de gestion. Dép. 9h. de la gare. Matinée ou journée. Org: Amis du Parc de la Dyle. Rens. 010 840892 • **SAMEDI 12** - Lasne: La Tartine. FOIRE DU VERRE. Vente, achat verres et cristaux. Benef. Croix Rouge Lasne. Rens.633 15 61 • • **DIMANCHE 13** - Promenade CHAMPIGNONS org. LASNE NATURE. Dep. 9h.30 Parking anc. gare Aywiers. • **SAMEDI 19** - LASNE NATURE organise une visite à la Station d'épuration par LAGUNAGE Marie Victorin, rue des écoles 21 à VIERVES sur VIROIN. P.a.f. 100 fr. Rendez-vous au Centre 14h. 30. Départ (éventuel co-voiturage) de anc.gare Aywiers-Maransart à 13h. • **DIMANCHE 20** - Manifestation Nationale annuelle pour la Paix. Bruxelles. Rass. 14 h. gare du Nord. • **DIMANCHE 20** - Florival, Visite guidée Migration des oiseaux. Dep. 7h20 gare Grez-Doiceau. Org. Amis Parc de la Dyle.Rens.010 84 08 92... • **JEUDI 31** - ASSEMBLEE GENERALE LASNE NATURE (voir communiqué dans ce bulletin).

NOVEMBRE

DIMANCHE 3 - Bruxelles Journées du Rouge-Gorge: Centre Congrès Woluwé St.Pierre. av. ch.Thielemans 93 - 1150 Bxl. dès 14 h. Expositions, films, stands. Res. places 150 f. au n° 001 2534374 34 de Journée Rouge Gorge 1140 Bxl. stip. nombre places souh. + 14f. frais exp. Org. Ligue Royale Belge Protection de la Nature. • **JEUDI 7** - 20h. Centre Sportif Lasne Réunion Groupe Défense des Sentiers. • **DIMANCHE 10** - Promenade org. par Lasne Nature. Dep. 10 h.Face Eglise Lasne. Visite surprise... • **JEUDI 28** - 20 h. Centre Sportif Maransart: Réunion mensuelle LASNE NATURE.

DIALOGUE AVEC NOS LECTEURS

UN HIPPODROME A LASNE ?

Ceci se passe le samedi 20 juillet vers 9h.15 dans la partie creuse de ce chemin sans nom qui, peu après la Chapelle Saint Jacques, quitte le chemin du Bosquet pour rejoindre la route de la Marache.

Surgit à ma rencontre un attelage au trot dont les deux cochers me crient: "Tirez-vous ! Tirez-vous !" Il n'y a pas de place...!"

A cet endroit, en effet, le chemin a tout juste la largeur de l'attelage et s'enfonce, tel un canyon, entre deux parois infranchissables.

"Tirez-vous, nous sommes en compétition" L'attelage est à cinq mètres et ne ralentit pas. Voyant que ni mes cris, ni mes cheveux blancs ne l'arrêteraient, je bondis sur la paroi, empoignant les herbes (dont quelques orties) tandis que la roue du véhicule me frôle les talons.je n'avais pas aperçu le moindre avertissement aux promeneurs.

Bravo aux (ir)responsables de cette "animation" et à ceux qui, peut-être, l'avaient autorisée.

L.M. OHAIN

Il est évident que des compétitions et courses de ce type ne peuvent être organisées qu'en prenant toutes les précautions de sécurité indispensables: panneaux de signalisation, policiers, commissaires de course, de façon à ne mettre en danger ni les participants, ni les promeneurs, ni les autres véhicules...

LE SENTIER MAL AIME

D'un lecteur, poète à ses heures, qui signe "LE PELERIN"

Moi, qui par votre volonté suis devenu un simple sentier, Réduit à peu d'utilité, si ce n'est de Vous délasser.

Vous mes promeneurs, défendez-moi des pollueurs et évacuateurs de toutes sortes. "Fâchés" de ma survie et de mon existence, même mes riverains, ils nuisent à mon destin.

Chaque fin de semaine, c'est ma déveine, mon allée étouffe et meurt sous la charge Des herbes coupées de la pelouse et des branches et fleurs fanées du mixed-border Que je souffre de bientôt mourir vu votre volonté déterminée à vouloir me détruire.

ENCORE CES PIES...

M. R.L. d'Ohain répond à la lectrice qui, dans notre numéro précédent, se plaignait des ravages des pies et demandait où s'adresser:

La pie est un oiseau admirable qui se régale des oeufs dans les nids des autres espèces d'oiseaux principalement insectivores, mange tout crus les oisillons, s'attaque ensuite aux fruits de nos jardins. C'est pourquoi nos dirigeants qui sont des gens intelligents, ont décidé de les protéger.

Cette dame peut s'adresser au Ministère de

la Région Wallonne, direction générale des ressources naturelles et de l'environnement, division de la nature et des forêts, 187 avenue Albert 1er, 5000 Namur. Tel.081/24.66.11.

Elle apprendra que l'autorisation de détruire les pies n'est accordée que pour: "prévenir des dommages importants aux cultures, au bétail (!), aux forêts et pour la protection de la flore et de la faune."(Art.42 de l'arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 30.04.90.

Il nous revient de plusieurs sources qu'il serait question, vu les dégâts occasionnés par ces beaux oiseaux, de prendre des mesures afin d'en diminuer le nombre. Affaire à suivre.

Ceci dit, sachant qu'ils se nourrissent aussi de déchets ménagers, nous ne saurions trop recommander d'enfermer les sacs poubelles qu'ils éventrent aisément de quelques coups de becs.

LA CIRCULATION: TOUJOURS ELLE

M. M.A. de Plancenoit fait écho à la lettre de Mme G.W.Z d'Ohain publiée dans notre numéro de juin:

Le fait d'apprendre qu'elle n'est pas la seule personne à avoir écrit au Bourgmestre pour le même problème (c.a.d. le placement de dos d'âne) avec la même fin de non recevoir consolera peut-être Mme G.W.Z. d'Ohain.

J'ai, en effet, fait la même demande pour la rue aux Loups à Plancenoit. On a invoqué les mêmes mauvaises raisons pour ne pas faire effectuer les travaux alors que l'exécutif wallon a adopté un arrêté qui permet la mise en place de travaux d'aménagement visant à limiter la vitesse des véhicules. *A méditer!*

Le travail que nous avons entrepris à Maransart pour proposer des aménagements n'en est qu'à son début. Signalez-nous les lieux qui, à votre avis, sont particulièrement dangereux, avec croquis, description précise du cas, relation d'éventuels accidents etc...Cela nous permettra de constituer des dossiers.

GALETTES DE BOUE

M. C.D.C. d'Ohain se plaint en ces termes de son entourage :

Je me permets de vous envoyer le tableau que nous découvrons tous les jours devant nous...

La vue est un aspect. Il y a également l'odeur. Le fermier, propriétaire du terrain, y stocke des déchets de la décharge de la station d'épuration (croûte toxique). Vous imaginez l'odeur, particulièrement avec les vents défavorables. Est-ce là la nature? Le fermier est chez lui, mais ne peut-il protéger ce champ: -par des haies qui l'entourent empêchant une vue de "fin du monde".

- en stockant des déchets sur le "champ concerné" et non pas dans sa décharge? Une action de votre part nous obligerait. Nous n'avons pas eu d'échos auprès des

autorités communales...etc...

Nous avons répondu à notre correspondant que ces croûtes, qu'il appelle "toxiques", proviennent certainement de la station d'épuration de Rosières dont nous avons décrit le fonctionnement dans notre dernière livraison. Ces croûtes sont essentiellement constituées de phosphates et nitrates, matières nécessaires aux fermiers et que leur utilisation constitue un bon exemple de recyclage puisqu'elles proviennent des eaux que nous rejetons... Notre correspondant nous a ensuite fait savoir qu'il s'était mis en rapport avec son voisin le fermier, et qu'ensemble ils avaient trouvé une solution au problème.

Voilà un bon exemple de dialogue et de coexistence

ABANDONS SCANDALEUX

F.M. de Maransart nous écrit:

Mon fils a ramené de promenade un jeune chat qu'il avait découvert, attaché avec une ficelle, à un arbre du bois. Une dame qu'il croisait lui a dit: "Mais mon garçon, il y en a eu plus d'une dizaine dans le même cas!"

Quand nos concitoyens cesseront-ils d'abandonner leurs animaux de compagnie? S'ils y réfléchissaient un peu avant d'accepter ou d'acheter un animal, et se demandaient s'ils seront en mesure de s'en occuper jusqu'à la fin de leur vie, nous n'assisterions pas à ces scènes pénibles, surtout à l'époque des vacances.

QUI PAYE LASNE NATURE ?

Cette question très directe pourrait s'exprimer autrement. Par exemple: "QUI SE CACHE DERRIERE LASNE NATURE?" ou "QUELS INTERETS SERT LASNE NATURE?"

A cette question à trois têtes les réponses sont simples:

- Ce sont ses membres, par leurs cotisations, qui couvrent les frais de fonctionnement et de travail de LASNE NATURE. S'ajoutent à cela les recettes réalisées lors de diverses manifestations, vente d'affiches, de livres, de nichoirs, etc...

- Derrière LASNE NATURE, il n'y a que ses membres qui viennent de tous les milieux sociaux, politiques, philosophiques. LASNE NATURE n'a de liens privilégiés avec aucun groupe politique ou financier. LASNE NATURE défend les intérêts des habitants de la commune, c'est à dire la qualité de la vie.

LES FERMIERS ET NOUS

Plusieurs fermiers ont assisté à nos dernières réunions et nous en sommes fort heureux. C'est du dialogue que naîtra une meilleure compréhension entre toutes les composantes du village. Certains considèrent les fermiers comme responsables de nombreux maux dont souffre notre environnement et les fermiers n'ont pas toujours à être satisfaits de l'attitude, parfois arrogante, de certains habitants. Pourquoi s'installer à la campagne si on ne supporte pas le chant du coq, la vue d'un fumier...ou le passage de camions de grain à la saison des moissons ?

Nous devons dire aux cultivateurs que nous ne sommes pas, contrairement à ce qu'ils croient parfois, leurs ennemis, mais qu'en fait, nous défendons les mêmes valeurs, l'amour de notre village, de notre terre.

Sans prétendre épuiser le sujet mais, au contraire, en amorce d'une discussion plus approfondie, notre secrétaire s'est entretenu avec deux des fermiers rencontrés et leur a demandé quels étaient leurs griefs. En voici quelques-uns:

-Ils se plaignent de certains cavaliers qui, lors de promenades, empiètent sur leurs terrains, leurs cultures.

-L'un d'entre eux avait placé au milieu de ses champs de pois, un canon, afin d'éloigner les ramiers qui y faisaient de gros dégâts. Une dame, dérangée par le bruit, a réclamé, fait circuler des pétitions parmi les habitants du coin... et finalement rendu le canon inutilisable, ce qui a amené le fermier à porter plainte auprès de la gendarmerie.

Le fermier plante maintenant sur ces terres du maïs...

-Les fermiers rencontrés s'inquiètent du classement du Smohain. Cela va entraîner, disent-ils, des restrictions au drainage des prairies, à l'utilisation de produits, à la construction d'abris pour animaux etc...

A nos questions sur les herbicides utilisés, ils ont spécifié qu'ils étaient sélectifs et qu'en 10 ans les doses utilisées sont devenues plus faibles et plus spécifiques... mais que le nombre des pulvérisations a augmenté. Voici les produits utilisés: Pour le froment: "Isoploturon", solution 2 litres à l'hectare Pour les pois: "Tribunyl" -Bayer "Bazagran" éventuellement insecticide "Pyrinon" / "Dacamox" insecticide avec agréation spéciale. Lutte contre les chardons "MCPA" / "Staran" Fongicides: "Corbel" (froment) et "Matador".

LE GOUT DU MIEL...

Un de nos membres, apiculteur passionné, se faisait du souci parce que ses abeilles visitaient les champs de colza et que le colza a une influence néfaste sur le goût du miel. Il a rendu visite aux deux fermiers concernés... et ceux-ci ont accepté de semer dorénavant du trèfle !

Encore un résultat du DIALOGUE.

LE 22 SEPTEMBRE 1991 à ARCHENNES JOURNEE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Le dimanche 22 septembre se déroulera à ARCHENNES, commune faisant partie de l'entité de GREZ-DOICEAU (près de Wavre), la Journée Nationale pour la Protection de la Nature sur le thème: "les zones de protection spéciale pour l'avifaune européenne"

En 1979, la commission des Communautés Européennes a édité une directive qui veut que chaque Etat membre de la CEE délimite des zones spéciales de protection pour la sauvegarde des différentes espèces d'oiseaux (avifaune) menacées ainsi que leurs habitats.

En Wallonie, il existe plusieurs zones dont celle de LA VALLEE DE LA DYLE. C'est pour cette raison que ARCHENNES fut choisie pour être le lieu de rendez-vous de cette JOURNEE NATIONALE.

But de cette journée:

-Sensibilisation de la population aux menaces sur l'environnement.

-Prise de conscience de la nécessité de mieux protéger la nature.

Application par l'Exécutif de la Région Wallonne de la Directive Européenne 79/409.

LASNE NATURE sera présente à cette journée, pour montrer que dans notre région il existe encore des zones humides d'un grand intérêt (prairies humides, étangs, mares, aulnaies et saulaies marécageuses, roselières...)

mais qu'elles sont menacées suite à l'extension de l'habitat, le comblement de mares et l'assèchement des prairies humides (par des remblais de terre), par l'agriculture intensive, la pollution des eaux (de surface et souterraines), l'emploi excessif de pesticides...

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette journée.

PROGRAMME

9h 30 -Ouverture de la journée à la MAISON DE COULLEMONT, 10 rue des Moulins à ARCHENNES

10 h 00 - Excursion guidée et inauguration officielle d'une nouvelle réserve.

-Visite des stands des associations participantes.

- Visite des expositions sur les zones de protection spéciale et, en particulier, la "Vallée de la Dyle".

12 h 00 - Réception des autorités, des personnalités, des journalistes.

- Possibilité de se restaurer sur place (produits bios et locaux) ..

13h 00 - Manifestation officielle

14h 00 - Départ des excursions guidées dans les sites naturels de la vallée de la Dyle.

17h 00 - Clôture de la journée.

EN WALLONIE

L'EMPLOI DES PESTICIDES EST INTERDIT SUR LES BORDS DE ROUTES ET CERTAINS LIEUX PUBLICS

Qu'entend la loi par "herbicides"? Tous produits qui détruisent ou limitent la croissance des plantes, y compris des substances comme le sel de cuisine, le chlorate de soude, l'eau de javel, les inhibiteurs de croissance, les défoliants.

Ils sont toutefois autorisés sur les espaces couverts ou recouverts de gravier, sur les voies de chemin de fer et les allées de cimetières.

MAIS, il existe des alternatives moins dommageables pour l'environnement.

POURQUOI LES HERBICIDES SONT-ILS DANGEREUX ?

- L'eau (même celle de distribution) en contient parfois en doses nocives pour la santé.

- Leur accumulation dans les chaînes alimentaires constitue aussi un danger pour la faune du sol et particulièrement pour les insectes utiles ou pollinisateurs (coccinelles et abeilles).

- Leur pulvérisation répétée entraîne la disparition de certaines espèces végétales au profit d'espèces banales dont l'expansion est d'autant plus difficile à enrayer.

- Ils constituent un danger pour les utilisateurs eux-mêmes.

LES ALTERNATIVES

- Fauchage-Désherbage thermique-Brossage-Mulching. Cette dernière consiste en épandage de matières organiques broyées et partiellement décomposées autour et sous les plantes rivales (arbres, buissons ornementaux, rosiers...)

Le mulch inhibe dans une large mesure la germination des plantes adventices, enrichit progressivement le sol en humus, maintient une certaine humidité en période sèche et freine l'érosion.

- Plantes couvre-sol.

- Repiquage de plantes vivaces, de préférence indigènes, pour empêcher l'apparition de plantes spontanées non désirées: Lièrre, petite pervenche, muguet, lamiers etc.

Tout renseignement complémentaire peut-être obtenu au

MINISTRE DE LA REGION WALLONNE
Service de la conservation de la nature et des espaces verts. Avenue Albert 1er 187
5000 Namur /Tel. 081/24 66, 20 ou
A.S.B.L. EDUCATION ET ENVIRONNEMENT Département Botanique
B 22 Sart Tilman - 4000 Liège
041/56 38 57

FORET PRIVEE ET TAXES....

la forêt privée belge est handicapée par son morcellement et ses taxes qui sont les plus élevées de la Communauté Européenne. En cause: le système des droits de succession qui engendre une taxation répétée durant la croissance d'un même arbre. Un chêne plus que centenaire aura été taxé 4 à 5 fois (en moyenne) avant d'être abattu. Cette imposition répétée sur la valeur vénale des forêts privées engendre des abattages trop précoces et une propension à planter du résineux à révolution plus rapide. Rentabilité oblige. Il s'ensuit que le pays est carencé en bois de qualité.....Depuis 1986, une proposition de loi qui lèverait le handicap qui entrave la production forestière privée belge, est en attente au sénat.

(LE MONITEUR DE L'ENVIRONNEMENT)

QUESTIONNEZ, ON VOUS REPONDRA

Finis le mutisme en matière d'environnement. L'administration sera tenue sous peu de répondre aux demandes du simple citoyen.

Dorénavant, cela va changer, du moins en Région wallonne. Le conseil régional a adopté à l'unanimité une proposition de décret du socialiste Willy Taminiaux. Elle garantit à chacun le droit à l'information en matière d'environnement pour autant qu'il s'agisse d'une compétence régionale. Intéressant: il n'est pas nécessaire de faire valoir un intérêt personnel. Toute commune, province, intercommunale, tout para-régional, de même que la Région elle-même seront tenus de répondre au particulier dans un délai de deux mois. En cas de mutisme administratif, un recours est prévu.

(Le VIF/L'EXPRESS)

LA SNCB POLLUE-T-ELLE LA MEUSE ?

Les eaux de la Meuse sont gravement polluées par des concentrations d'atrazine et de sénazine provenant des pesticides. Au point que l'on est obligé, actuellement, de déroger temporairement aux normes européennes en matière d'eau potable (captages en Meuse)

la pollution proviendrait en partie des herbicides utilisés par la SNCB sur les talus de chemin de fer.

(L'HOMME et l'OISEAU)

NOTRE BOURGMESTRE LEVE LE DRAPEAU DE LA REVOLTE ... CHEZ NOS VOISINS.

La presse nous relate les plans de circulation de Waterloo et les projets immobiliers de La Hulpe. Nous ne devons pas rester indifférents devant ces intentions.

En effet, elles présentent de très gros inconvénients pour les Lasnois! Comment pourrons-nous encore aller ou rentrer de Bruxelles lorsque la Drève Richelle sera en circulation locale et que le carrefour des Trois Colonnes recevra les voitures des occupants des 1800 nouveaux bureaux construits par Herpain et par la

LU DANS LA PRESSE

S.R.I.W. et des 120 nouvelles maisons de l'avenue Reine Astrid (prolongation de la chaussée de Louvain) ?

Nous comprenons le souci des responsables de Waterloo de réduire la vitesse des automobilistes mais de là à détourner la circulation de transit vers un autre carrefour impossible près du Sarma, il y a beaucoup de sans-gêne. La Drève Richelle a été conçue pour accueillir une circulation importante, elle existait AVANT les lotissements récents; il ne manque qu'un rond-point bien aménagé à la chaussée de Louvain pour éviter les actuelles nuisances. Si les projets de Waterloo se concrétisent, les commerçants de cette commune seront-ils heureux de perdre leur clientèle lasnoise?

En ce qui concerne les desseins La Hulpois, nous espérons que la population locale réagira vivement et s'y opposera pour éviter ces sources de nuisances importantes pour leur milieu de vie.

T.ROTTHIER, Bourgmestre
(dans "La Vie à Lasne")

Voilà une saine indignation. Espérons pourtant que cela ne nous annonce pas la transformation de quelques uns de nos beaux chemins de campagne en voies d'accès aisées et rapides dans notre village... puisque nous y aurions été poussés par nos chers voisins !

ET ENCORE ...

Il ne se passe pas un jour où je ne me bats pas avec un promoteur ou candidat constructeur ayant des projets agressifs.

pour notre environnement"
THIERRY ROTTHIER
Bourgmestre, "La Vie à Lasne"

Nous souhaitons sincèrement que notre Bourgmestre sorte souvent vainqueur de ces combats, mais certaines réalisations récentes nous font croire que cela se termine trop fréquemment par un match nul, sinon par une sévère défaite.

LE BRABANT WALLON ET SES SENTIERS.

Des associations d'habitants se mobilisent pour garder leur trace. Officiellement, ils sont protégés. Ils figurent dans l'Atlas, sur les cartes communales: dans toutes les localités, les chemins vicinaux font partie du patrimoine. Pourtant, depuis plusieurs années, on voit de ces petits chemins disparaître les uns après les autres aux 4 coins du Brabant Wallon. Les associations essaient dans chaque cas, d'alerter les autorités. Parfois, l'action porte ses fruits.

(LA LIBRE BELGIQUE)

CHEMIN CREUX.

A propos du beau chemin creux des Catamouriaux comblé par les débris de l'ancien athénée de Waterloo et au sujet duquel nous attendons toujours les éclaircissements sur la façon dont les autorisations de déversement ont été accordées:

.....D'où la crainte des défenseurs de la nature d'y voir surgir un jour une véritable route. Une route en bordure du site protégé du champ de bataille, vous pensez donc ! en remblayant ce chemin creux, on a fait peu de cas des talus herbacés et arborés qui sont de véritables refuges biologiques dans cette région largement vouée à l'agriculture intensive.

(LE SOIR)

Un nouveau livre sort de presse

LE BRABANT WALLON AU FIL DES JOURS ET DES SAISONS

Les Brabançons sont à la recherche de leur identité. Quelques chercheurs ont entrepris d'explorer les villes et les villages du roman pays et pour la première fois en un seul livre. Ils tentent une synthèse de ce qui pourrait justifier cette identité : histoire, folklore, patrimoine artistique, civil, religieux, écrivains et poètes brabançons, le tout regroupé autour de chaque ville, chaque village. Et de plus, en joignant l'utile à l'agréable, on trouve rassemblés dans ce livre attrayant tous les éléments de l'almanach, du calendrier, de l'astrologie et de l'astronomie. Tous les habitants du Brabant Wallon attendent ce livre, mémoire d'un riche passé, garant de leur bel avenir dans l'Europe qui se fait.

1 volume de 296 pages, (18 x 24 cm) 150 illustrations. Prix de souscription : 695 FB au lieu de 795 FB versés avant le 30 sept. 1991 au compte n° 271-0374479-91.

Editions de l'ARC - Brabant Wallon en vous référant à Lasne Nature.

Vous pouvez également commander à Lasne Nature quelques ouvrages dont voici la liste :

Les Blanches Dames d'Aywiers (de Désiré Denuit) - édition de luxe - Derniers exemplaires : 1.000 FB

Les rues de Lasne (de L.Evrard) et son supplément : 750 FB. Les deux peuvent être commandés séparément aux prix respectifs de 600 FB. et 150 FB.

Planter des haies, brises-vent bandes boisées (80 pages couleurs) : 550 FB.

Nous pouvons également vous fournir des nichoirs en bois pour petits oiseaux au prix de 150 FB. la pièce.

Païement au compte n° :

001.2326233.55 de Lasne Nature - 1380 Lasne, en ajoutant la somme de 50 FB pour frais d'expédition.

PASSER SES VACANCES A LASNE ? par Dominique MALU

Nous vivons à Lasne et y passons bien volontiers nos vacances d'été : la maison au creux de la vallée et le jardin traversé par la rivière sont de vrais paradis. C'est vrai, et pourtant ... je me demande parfois si nous ne ferions pas mieux d'aller voir si l'herbe n'est pas plus verte ailleurs ...

Ainsi, cet incident, devenu fréquent, tue notre (encore?) belle vallée. Je veux parler des dépôts clandestins et plus particulièrement des déversements de produits toxiques dans les cours d'eau. Nous habitons un pays de sources et de rivières : un paradis, je le répète. C'est parfois un enfer. Et j'ai peur ! Le 19 juillet, la Lasne est violette de mazout de chauffage et son odeur est épouvantable. Du mazout partout. Même dans la maison dont il a fallu fermer portes et fenêtres (par plein soleil, quel comble !) et même dans le corps : les poumons le respirent et la tête fait mal.

Pendant cinq jours, la terrasse est un no man's land (émanations toujours trop fortes) et le jardin persona non grata. Les berges qui sentaient si bon le miel de la Reine des prés exhalent encore un

mois après des remugles huileux. Bien sûr, les riverains s'alarment, bien sûr, la gendarmerie est alertée et bien sûr, le déversement est accidentel ... C'est toujours accidentel ! On ne m'a pas expliqué précisément ce qui relevait de l'accident, mais ce qui est sûr, c'est que personne n'est coupable en particulier. Mazout et fosses septiques dans les cours d'eau; résidus de couleurs dans les avaloirs; bouteilles, cendriers et papiers gras sur les voies publiques : sont-ce les canons d'une nouvelle beauté ? Bien sûr, la Lasne aujourd'hui est plus claire chez nous, mais elle est vide ... La stérilité qu'on vient de lui imposer (accidentellement, bien sûr) est un crime. Qu'on se le dise ... "La Belgique est sale parce que les Belges sont sales" ai-je entendu à la radio. On le sait et l'équation pollueur-payeur est loin d'être efficace parce que dans tout ça, ce qui manque cruellement, c'est la CONSCIENCE. Que faut-il faire pour qu'elle adienne ? Les vacances sont gâchées, j'ai le cœur gros et nous ne vieillirons sans doute pas au creux de la vallée

AMELIORER CIRCULATION ET SECURITE (suite)

Monsieur Rothier auquel nous avons fait part de notre projet d'améliorer la sécurité dans la traversée du village de Maransart, a répondu favorablement à notre appel. Une première entrevue a alors réuni, fin juin, différents représentants de la commune, de l'Urbanisme, des Travaux publics, de l'Institut National de la Sécurité Routière et de Lasne Nature. L'unanimité s'est faite autour de la nécessité de trouver une solution au problème d'insécurité causé par la vitesse.

Ce 12 août, les mêmes protagonistes se sont retrouvés sur le terrain afin d'envisager les différentes possibilités.....Les autorités communales nous feront connaître le résultat de cette méditation " in situ", que nous vous livrerons par le prochain bulletin...du moins nous l'espérons.

F.B. GROUPE CIRCULATION



NOUVELLES • MICRO NOUVELLES • MICRO NOUVELLES • MICRO NOUVELLES

On nous téléphone souvent pour nous poser quantité de questions auxquelles nous tentons de répondre.

C'est parfois pour dénoncer des abus, la transgression de règlements et nous demander d'intervenir.

Nous devons rappeler que nous ne sommes pas là pour faire la police... ou pour dénoncer à celle-ci les contrevenants. Dans tous les cas, nous conseillons à ceux qui nous appellent de tenter avant tout LA DISCUSSION, LE DIALOGUE, LA CONCILIATION.

Ce n'est que en présence d'une évidente mauvaise volonté, un refus systématique de respecter les règles de bon voisinage qu'il faut parfois se résoudre à alerter la police.

Ce n'est que si la police restait sourde à des appels, et dans des cas graves, que nous pourrions être amenés à intervenir.

BOUTEILLES EN PLASTIQUE

Si dans chaque maison de Lasne on consomme chaque semaine le contenu d'une seule bouteille en plastique de 1litre 1/2 (ce qui est certainement, en moyenne, en dessous de la réalité) cela représentera au bout d'un an un tas de bouteilles bien rangées de près de 500 m3 (imaginez un bloc de 10 m x10 m x 5 m.)

Déposez régulièrement vos bouteilles de plastique dans les bulles prévues à cet effet.

LES AVALOIRS CRIENT PITIE

Ce ne sont pas des poubelles, et pourtant,

trop souvent certains y déversent non seulement leurs fonds de pots de couleurs, d'insecticides, mais aussi huiles de vidange et...graisses de friture.

(l'un de nous a été témoin de la scène non loin d'un restaurant de l'entité).

Pensez au fait que tout cela aboutit à la rivière, encrasse, pollue notre eau, notre bien le plus précieux, le plus fragile !!!

RAMASSAGE GROSSES PIÈCES ET PRODUITS DANGEREUX

Le ramassage des grosses pièces à domicile aura lieu en novembre aux dates suivantes: Lundi 7 dans les rues ou le ramassage des poubelles se fait le lundi. Mercredi 9 pour celles du mercredi. Vendredi 10 pour celles du vendredi. Mardi 15 pour celles du jeudi. Jeudi 17 pour celles du jeudi.

Pour les produits nocifs et dangereux, la commune négocie l'installation d'un conteneur spécial.

BULLES ET NON-MOTORISES

Vous avez un voisin sans voiture? Proposez -lui de temps à autre de déposer ses bouteilles, ses vieux journaux dans les conteneurs bleus, verts ou blancs. Vous lui rendrez service et aiderez au recyclage maximum de ces matières.

HERBES DE TONTE, DECHETS VEGETAUX

Ne les déversez pas sur les bords des

routes, des chemins ou le long des rivières où ils formeront d'affreux amas bruns pourrissants ...ni bien sûr chez le voisin.

Si vous ne pouvez les incorporer à un compost, allez les déposer au dépôt communal de la rue de la Closière(article 78 d du règlement général de police)

Une autre solution est , en accord avec deux ou trois voisins, de creuser un trou à l'intersection de plusieurs terrains. Les déchets de tonte et de coupe de chacun y seront jetés. Le volume de tous ces déchets se réduit très rapidement.

AU DELA DES BULLES...

Ayons la patience de mettre bouteilles , papiers et cartons DANS les bulles correspondantes.

N'abandonnons pas à côté cartons vides (ou pleins !) Ne faisons pas de ces lieux des décharges vite répugnantes à tel point que les suivants ne regardent même plus si les bulles sont pleines ou non et qu'ils balancent sans hésiter ce qu'ils ont à décharger. Les bulles pleines ? C'est vite dit. Regardons par les ouvertures placées à l'arrière et nous constaterons qu'il y a bien souvent encore beaucoup de place.

Jeune maman (parente d'un des fondateurs de notre association, cherche emploi (bureau ou vente) dans la région. 633 10 48.

NOUS N'IRONN PLUS AU BOIS ...

Et pourquoi donc ?

Entrons dans la danse ! Et avec bonheur visitons ces lieux secrets, nous efforçant de n'en pas troubler les hôtes.

Des cinq strates de la forêt, celle qui nous impressionne le plus est assurément l'arborescente, là où se développe la futaie (principalement pinède, hêtraie ou chênaie) ainsi nommée parce que les troncs ou fûts ont pris de la hauteur.

Bouleaux, merisiers et robiniers n'en sont cependant pas absents.

Un coup d'oeil aux écorces attirera notre attention sur leurs différences: celle du hêtre est lisse, profondément striée est celle du chêne, craquelée celle du pin, tandis que les prismes du robinier s'entremêlent, fréquemment ponctués de loupes (1). Les nuances douces du bouleau clair et sa matité sont incomparables alors que le merisier a des reflets d'acajou. A l'unisson, du côté ouest, ils sont verdés ou vert-de-grisés selon que la mousse ou les lichens les atteignent.

La strate arbustive, elle, se compose de jeunes arbres de la même espèce. Pour le plaisir du promeneur s'y joignent la ronce, le framboisier, le sureau, le chèvrefeuille. Pour les oiseaux: le sorbier et la viorne.

Nous pourrions qualifier d'entresol la strate herbacée où glands, faines et fruits ailés (ou samares) emportés au gré du vent ont germé et se sont enracinés. Ce sont les plantules. Elles grandissent en compagnie de l'épilobe, du lamier jaune, de la fougère, de la prêle (2), de la myrtille appelée aussi raisin des bois, de l'aspérule odorante, base du maitrank, du simple fraisier, si parfumé. Toutes plantes peu exigeantes en lumière.

Au ras du sol, c'est l'étage muscinal, formé de mousses comme son nom l'indique. Elles colonisent les lieux, et leurs dômes, tapis ou coussins de différents verts, glauques ou sombres, s'harmonisent en beauté. Qu'une herbe y pousse, qu'un champignon en surgisse et nous voilà devant un jardin japonais. A ce niveau nous marchons sur les feuilles et bogues séchées constituant petit à petit l'humus qui, avec les champignons, imprègnent la forêt de son odeur "moisie" caractéristique. C'est la litière qui se dépose sur le sous-sol, habité par les "décomposeurs", un des éléments de la chaîne trophique (alimentaire) qui fait vivre ce monde particulier.

N'oublions pas que pour survivre il faut se nourrir. Et l'écosystème est fait de mangeurs et de mangés. En simplifiant nous pouvons dire que si les végétaux sont butinés par les insectes et leurs fruits mangés par les oiseaux (qui ne dédaignent pas les insectes non plus) ils sont ensuite broutés par les herbivores dont se régalaient les carnivores.

Retenons pour conclure qu'en plus de ses fonctions sociale, économique et esthétique la forêt a une fonction physique importante. Elle joue le même rôle, à grande échelle, que la haie dans les paysages plus restreints: être un régulateur du vent, des précipitations, de la température. C'est encore un écran contre la pollution et le bruit, un garant de la stabilité du sol, un abri pour

les insectes, oiseaux et animaux de tous genres. De plus, les feuilles, grâce à la photosynthèse (suite de réactions chimiques possibles grâce à la lumière solaire) transforment le gaz carbonique présent dans l'air en oxygène. La forêt est en fait, le contraire d'un poumon qui, lui, prend l'oxygène et rejette le gaz carbonique. Cela n'empêche que la forêt est "à sa manière" le poumon de la terre...

Marie- Madeleine LECHARLIER

(1) *Excroissance ligneuse, en boule, se développant sur certaines essences et procurant des effets recherchés en ébénisterie.*

(2) *Bernard Clavel, dans "Maudits Sauvages" dit en parlant de la prêle: "Elle est la plante des dieux. Les gens de notre race qui vivent plus de cent ans ont tous bu de la prêle. Elle inonde le corps de toutes les richesses puisées dans la terre, dans les eaux, dans la lumière du soleil et de la lune. Si on ne lui voit jamais de fleurs, c'est qu'elle fleurit à l'intérieur de sa tige comme les beaux esprits à l'intérieur des coeurs".*

DETAILS INTERESSANTS

- tous usages compris (bois d'oeuvre et de chauffage, papier etc ...) la consommation de bois par personne et par an est d'environ 1 m³

- au moment de la pleine végétation, la forêt évapore plus ou moins 50.000 litres d'eau par hectare et par jour (la valeur du contenu d'une piscine de 4 m x 8,50 m et de 1,50 m de profondeur)

- un hectare de forêt peut produire 3 tonnes de feuilles (poids en feuilles sèches)

(Société Royale Forestière de Belgique)

- pour fabriquer une tonne de papier de qualité courante, on utilise : 1.700 kg de bois, 100.000 litres d'eau, 5.000 KW d'énergie (Ministère de l'Environnement)

DU NOUVEAU POUR L'A.D.S. et LASNE NATURE

Un merveilleux sentier vient de s'ouvrir pour le plus grand bonheur des promeneurs: il joint les lieux dits A.D.S. à la bourgade LASNE NATURE. Il devenait de plus en plus évident que ces deux joyaux de la pensée lasnoise étaient faits pour s'entendre, se compléter, se renforcer: c'est à présent chose faite: l'ASSOCIATION pour la DEFENSE des SENTIERS s'unit à LASNE NATURE.

Nous gardons nos spécificités et unissons nos enthousiasmes, notre compétence, notre détermination. Vive LA NATURE! Vivent les SENTIERS!

Cette nouvelle branche de LASNE NATURE, qui prendra désormais le nom de GROUPE de DEFENSE des SENTIERS continuera à tenir ses réunions mensuelles d'information le premier jeudi de chaque mois au Centre Sportif de Lasne, tandis que les réunions générales de Lasne Nature ont toujours lieu le dernier jeudi au Centre Sportif de Maransart.

Monique DEKKERS

JEUDI 31 OCTOBRE 1991- 20H CENTRE SPORTIF MARANSART ASSEMBLEE GENERALE

de l'a.s.b.l. LASNE NATURE

Ordre du jour :

1. Rapport d'activités 90/91
2. Nomination d'un commissaire aux comptes
3. Rapport financier
4. Election du nouveau Comité de Gestion auquel il est proposé selon les statuts d'adjoindre deux vice-présidents.
5. Perspectives 1991/1992
6. Divers.
7. Verre de l'amitié

Tous les membres: fondateurs, effectifs et adhérents, en règle de cotisation, peuvent assister à l'Assemblée Générale et s'y exprimer. Le droit de vote est exercé par les membres fondateurs et effectifs.

Chacun d'eux a le droit de se faire représenter à l'Assemblée Générale par un mandataire porteur d'une procuration écrite spéciale.

Le mandataire devra être lui même membre de l'Association, et, le cas échéant, en règle de cotisation pour pouvoir prendre part au vote. Une même personne ne pourra cumuler plus de deux mandats.

Le présent communiqué distribué dans toutes les maisons de Lasne et expédié aux membres n'habitant pas la commune tient lieu de convocation.

SENTIERS-PROMENADES et CARTES

Le groupe de Défense des Sentiers de Lasne Nature principalement composé de membres de l'Association de Défense des Sentiers (ADS) met actuellement la dernière main à une carte des chemins et sentiers de l'entité de Lasne. Ainsi, tous les amateurs: piétons, cyclistes, cavaliers pourront découvrir tout le charme de notre commune en dehors des routes où la circulation automobile présente (vu les excès bien connus) un danger permanent. En sa première édition, cette carte ne sera pas parfaite. En effet, tous les chemins et sentiers repris à l'atlas officiel et reportés sur la carte ne sont pas encore nécessairement ouverts et/ou praticables.

Le Groupe de Défense des Sentiers de Lasne Nature continue donc à oeuvrer pour que sa carte corresponde de mieux en mieux à la réalité. Tous les utilisateurs de cette carte pourront d'ailleurs nous aider à l'améliorer par leurs remarques, précisions, informations.

Pour tous, merci déjà à tous.

L'AFFAIRE MANHATTAN

ELECTRABEL ET SON PROJET DE STATION A OHAIN

En juin dernier, nous avons été alertés par les habitants du quartier Manhattan (non loin du Messenger de Bruxelles) concernant un projet de construction d'une sous-station électrique. Voici quelques éléments du dossier

NOTRE LETTRE

Adressée au Collège des Bourgmestres et Echevins de Lasne en juillet dernier:

Objet: ENQUETE COMMODO ET INCOMMODO.

Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes de classe 1. Demande de la Société ELECTRABEL d'exploiter une sous-station à l'angle des avenues Hinckaert et du Vallon.

Messieurs,

1. Nous vous écrivons au nom de ceux de nos membres qui habitent le voisinage de la sous-station projetée, ainsi qu'au nom même de notre Association, vouée statutairement à la promotion de la qualité de la vie dans notre, dans votre commune.

2. Nous vous prions instamment d'attirer l'attention des décideurs politiques, administratifs et techniques de tous niveaux:

a) sur l'article 170 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, particulièrement le 2^e alinéa du n°1.0, qui concerne notamment les équipements de service public, de petite industrie, etc. qui peuvent éventuellement être installés dans les zones d'habitat. Le texte légal est le suivant:

"Ces installations, établissements et équipements ne peuvent toutefois être autorisés que pour autant qu'ils soient compatibles avec le voisinage immédiat"

b) sur le fait évident que la sous-station projetée n'est précisément pas compatible avec le voisinage immédiat, ne serait-ce qu'à cause des bruits provenant 24 heures sur 24 de ce type d'installation, alors qu'il y a moins de 15 mètres de façade à façade entre la sous-station à construire et la plus proche maison existante, et que le quartier présente une densité d'habitations parmi les plus élevées de la Commune.

3. Pour rester constructifs, nous sommes d'avis qu'il y a lieu de ménager à l'ELECTRABEL une autre possibilité d'implantation, non loin de l'endroit envisagé, puisque cela semble se justifier du point de vue technique.

A cet égard, nous constatons qu'il doit exister dans les zones agricoles voisines, un endroit raisonnablement isolé où une autorisation de bâtir et d'exploiter la sous-station pourrait être délivrée avec, bien sûr, une dérogation ad-hoc si L'INTERET PUBLIC en est reconnu.

Le désagrément, pour ELECTRABEL, de revendre le terrain qu'elle a acquis et d'en acheter un autre, est mineur en comparaison du préjudice majeur que représenterait, pour les voisins immédiats, la présence et le fonctionnement de la sous-station à l'emplacement actuellement

envisagé.

Légalement et humainement, l'autorisation doit être refusée.

Veillez...etc...

Pour l'a.s.b.l. LASNE NATURE
Le président, Yves DELAIN

LA SUITE ...

Le 24 juillet la commune a, paraît-il, provisoirement rendu un avis défavorable et elle chercherait à proposer à ELECTRABEL d'autres emplacements possibles, non loin de celui envisagé primitivement, mais compatibles, eux, avec l'environnement immédiat.

Certes, un bâtiment en pleine zone agricole pourrait être préjudiciable à l'esthétique, mais la sagesse, pensons-nous, serait d'y mettre comme condition la création d'un bosquet qui le masquerait efficacement.

Bravo. Mais la Commune n'est pas toute-puissante. Certains propos tenus par les responsables d'ELECTRABEL dans des réunions d'information sont inquiétantes. Pas question, pour eux, d'accepter qu'on déplace, ne serait-ce que de deux ou trois cents mètres, l'implantation envisagée.

Persuadés eux-mêmes, de bonne foi sans doute, que la station ne provoquera aucune nuisance locale, ils n'ont pas réussi à en convaincre les principaux intéressés, ni nous-mêmes d'ailleurs. Que n'ont-ils organisé une visite à des installations rigoureusement comparables, et que ne se sont-ils engagés par écrit à stopper l'exploitation si une expertise ultérieure démontrait que la nuisance existe bien ?

Au lieu de cela, des exemples fâcheux de réalisations franchement gênantes ont été sporadiquement découvertes ailleurs par divers habitants. Bref, l'incertitude demeure quant à l'issue du conflit.

Il nous est apparu qu'il existait une manière radicale de sortir de cette incertitude (et de cet embarras, car la Commune ne doit pas être dans une situation confortable, reconnaissons-le). C'est qu'une décision claire soit prise au sommet, par ELECTRABEL. C'est l'objet de notre lettre ouverte à Monsieur Philippe BODSON, lettre que nous publions ici.

LETTRE OUVERTE

APPEL A M.PH.BODSON,
Président d'Electrabel.

Monsieur Bodson, nous n'avons l'honneur de vous connaître qu'à travers nos écrans de télévision. Vous nous y avez frappés par une façon de raisonner empreinte à la fois de tact, de mesure et de bon sens. Vous n'êtes d'ailleurs assurément pas le seul, dans la haute direction d'Electrabel, à vouloir que l'efficacité s'accompagne du souci d'exalter une image favorable de votre groupe.

Il se fait que cette image est actuellement compromise par l'obstination que semblent mettre certains responsables (ou irresponsables ?) de vos services à ne consentir à aucun accommodement relatif à l'implantation envisagée de transformateurs de 24 Mégawatts à proximité immédiate (15 mètres dans le cas le plus défavorable) d'un quartier habité.

Les autres articles que, dans la présente publication, nous consacrons au projet d'ELECTRABEL d'exploiter une sous-station à l'angle des avenues Hinckaert et du Vallon, à Ohain (Commune de Lasne) vous éclaireront sur ce qui se passe. Il faut y ajouter la mention de la massive levée de boucliers observée lors de l'enquête de commodo-incommodo. Nous appelons de nos vœux une intervention de votre part, une médiation propre à faire envisager positivement par les services concernés les efforts de gens de bonne volonté (nous en sommes) qui s'ingénient à trouver une solution acceptable par ELECTRABEL et par le public. Nous imaginons que vous admettez qu'un léger changement d'implantation, s'écartant des projets primitifs, n'est pas une raison de faire une guéguerre, par fidélité étroite à ces projets. Si chacun pouvait le comprendre !

Merci, Monsieur Bodson, de ce que vous pourrez faire à cet égard. Somme toute, on attend de vous et d'ELECTRABEL, un geste. Veuillez, Monsieur le Président, agréer l'assurance de notre parfaite considération.
Yves DELAIN
Président de l'asbl LASNE NATURE.

La chronique de Françoise Bortels: LASNE D'AUTREFOIS

C'est une photo qu'abrite aujourd'hui la chapelle de la rue du village à Couture. La statue originale avait trôné durant de longues années en ces lieux et tout le monde la croyait en plâtre, jusqu'au jour où l'on s'avisa d'y regarder de plus près. C'est là qu'on découvrit en le décapant qu'il s'agissait d'un beau bois sculpté. Replacé dans sa chapelle, bien protégé (?), il fut volé en 1979... et retrouvé en 1988.

LE BON DIEU DE PITIE attend depuis, dans un grenier, d'être placé dans une niche (protégée) de l'église de Couture. Puisse ce transfert ne plus tarder car les variations de température sont néfastes pour le bois.

Ce Christ est assis, les poignets liés par une corde, attendant son supplice. La tête penchée couronnée d'épines, les yeux mi-clos, la bouche entrouverte. L'artiste a magistralement exprimé la souffrance d'un homme abandonné tandis que se poursuivent les préparatifs de la crucifixion. Ce moment dramatique ne trouve pas son origine dans la bible. Il est le fruit d'une méditation du sculpteur sur le thème du calvaire. Cette iconographie apparaît en France et dans nos régions à la fin du XV^e et au XVI^e siècle à l'intérieur de certaines églises. On la trouve notamment à Natoye (église de l'Assomption) et à Soignies (collégiale Saint-Vincent). Notre commune possède en ce Christ une oeuvre remarquable que nous avons hâte d'admirer tout à loisir.

**TRAFIC LENT
EN PAYS FLAMAND**

Le Centre Culturel du Brabant Wallon avait organisé il y a quelques semaines un voyage d'étude en pays flamand afin d'examiner les solutions apportées, dans quelques agglomérations, aux angoissants problèmes qui se posent principalement à l'approche de villes et de villages et durant la traversée de ceux-ci. Un de nos délégués a participé à ce voyage plein d'enseignements et remis un rapport à notre groupe " Circulation" pour étude. Que les organisateurs soient ici remerciés pour cette heureuse initiative faisant fi des frontières linguistiques dans la recherche du bien de tous !

Nous avons visité certaines réalisations à Kessel- Loo, Korbeek-Loo, Westerloo, Aarschot et Rillaar. La grande idée qui fait son chemin partout depuis un certain temps, est qu'il faut enfin cesser de privilégier la vitesse, les bandes de circulation rapide, l'élargissement des voies de pénétration au profit de la sécurité. Les entrées des localités sont marquées d'une série de "signes" indiquant les rétrécissements systématiques: marquages au sol, plantations, revêtements de couleur, casse-vitesse tout cela afin de rompre la monotonie et attirer l'attention des automobilistes.

Affaire à suivre ...

VIEUX PAPIERS (V.P.)

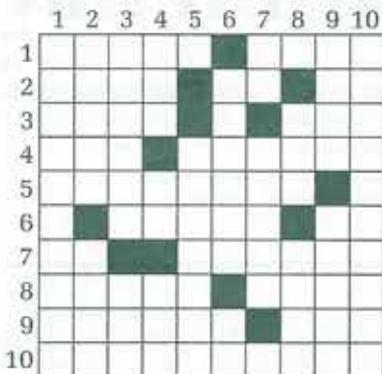
Aujourd'hui, plutôt que d'escalader la montagne de déchets, nous allons tenter de la réduire. NOS déchets ?... Oui ! Sais-tu que chacun de nous en produit (20 tonnes en une vie...) Oui, un kilo chaque jour (l'Américain en produit 2 kg/jour). Et là - dedans 1/4 de papier et de carton : des vieux papiers (VP), comme on dit. Si tout ça pouvait échapper à la décharge ou à l'incinérateur... Que d'arbres sauvés? (qu'en pensent les petits oiseaux), que d'énergie électrique épargnée (moins de centrales nucléaires si dangereuses), que de fleuves et de rivières propres!

Le papier, fruit de l'imagination humaine et de plus de 2000 ans de civilisation. Moyen pour dire, pour lire, pour communiquer, pour se souvenir, pour fixer l'image, pour diffuser l'art, pour représenter le fric...pour écrire la "Page des jeunes".

La généalogie t'intéresse? Ici l'ordinateur le plus puissant ne te sera d'aucun secours. Tourne -toi vers la pierre tombale, vers le papyrus(d'où le nom " papier"), vers le velin (peau de veau), vers le parchemin (peau de mouton). Si tu remontes bien haut, le papier de soie(bien avant le Christ, en Chine) ou les tablettes de Moïse te seront indispensables. Pas si loin, celui qui t'écrit avait, en ses premières années d'école...une ardoise. Déchets= 0 .

Donc, tu dois récupérer les VP. Combien penses-tu, sera en kg de papier le bilan de tes études ? Sais-tu que les VP. sont la matière la plus

MOTS CROISES NATURE de M.M.L.



Solution du n° 6

Horizontalement

- 1. Marque déposée - Fils du soleil / 2. Vive poussée - Pour renvoyer au passage - Hermann Muller (biologiste) / 3. Qui a une bonne charpente - Bien pourvu en espèces / 4. Sur le Niger - Englobe le mufle / 5. Le muguet en est une / 6. Pour les poètes, mot qui prouve que l'on n'a pas encore fait le plein - Saint des Pyrénées / 7. Comme on l'entend, Pomone en était une - Patron des forestiers / 8. Liliacée - Mit en circulation / 9. Une loi boomerang - Labié / 10. Hors du temps.

Verticalement

- 1. Passereau volubile / 2. Finassai - Eut chaud / 3. Fait tourner la culture - Peut laisser le champ libre / 4. Tombé - Branché - Cri dans le désordre / 5. Sa chenille aime les ombellifères / 6. Grimpeur sans gêne - Issu / 7. Persistant vénéneux - De Yougoslavie / 8. Saint-Pierre - Mollusque de bas en haut / 9. Province d'Ethiopie - Frustré / 10. Graminées.

**SI CE N'EST DEJA FAIT, N'OUBLIEZ PAS
DE RENOUELER VOTRE COTISATION POUR 1991
Minimum 200 f.(pas de maximum !)
à verser au compte 001-2326233-55 de l'a.s.b.l.
LASNE NATURE 1380 LASNE**

**LE COIN
DES JEUNES**

récupérée et la plus recyclée de toutes (verre, métaux, compost...) Sais-tu que la Hollande récupère 68% du papier produit, le Danemark 64 %, la R.F.A. 43% et la France 34 % ? Notre région wallonne en récupère bien moins, mais promet de faire mieux...
Toi, concrètement, que peux-tu faire ?
- Acheter du papier recyclé enveloppes, papier de cuisine, blocs, papier de toilette.
- Trier et ficeler ensemble journaux, re-



views, cartons etc... si tu as beaucoup de papier blanc, (listings et similaires) fais des paquets à part. Si tu es perfectionniste, retires - en les clips, trombones, spirales et pattes gommées (car cela colle aux cylindres et ne se dissout pas dans l'eau).
- Ne jamais y ajouter des emballages à lait ou à jus de fruits (multicouches avec alu) ni du papier blanc indéchirable (Tyvek)

Encore ceci - Les sacs bruns des grands magasins sont recyclables, mais ne sont pas en papier recyclé.
La France recycle plus de V.P.(3,3 millions de tonnes, qu'elle n'en récupère (3,03 millions), d'autres pays lui en fournissent . C'est la fabrication de carton ondulé qui utilise le plus de VP. Viennent ensuite dans l'ordre :les cartons, le papier journal, les papiers sanitaires , cuisine, de toilette et les papiers d'emballage. Ch. J.

**CONSOMMER ET PUIS JETER:
UNE BONNE SOLUTION ?**

Il y avait déjà les briquets à jeter, les rasoirs qui ne servent qu'une fois, les boîtiers photos qui ne vivent que le temps d'un film, les bouteilles en plastique, les assiettes en carton... On n'arrête pas le progrès, dit-on. Mais tout jeter est-ce vraiment un progrès ?
Je me demande si ce n'est pas cette tournure d'esprit qui fait que certaines personnes achètent un animal puis vont le perdre dans les bois ou au bord de l'autoroute, dès qu'ils en ont assez ou partent en vacances ?
Les anciens avaient des rasoirs qui les accompagnaient tout au long de leur vie. Ceux qui avaient la chance d'avoir un appareil de photo y veillaient comme à la prunelle de leurs yeux . Les chiens et les chats vieillissaient en paix au coin du feu.
Je me demande si on ne devrait pas repenser notre façon de vivre. Consommer puis jeter n'est pas une solution.
LE PETIT GREENPEACE ILLUSTRE